

L'agriculture familiale au croisement des défis alimentaires, sociaux et environnementaux

Lettre bimestrielle n°6
Septembre 2025

1. Contexte, évolution de l'agriculture familiale



Dans un contexte international caractérisé par l'intensification des dérèglements climatiques, la persistance de l'insécurité alimentaire, la dégradation des écosystèmes et l'augmentation des inégalités sociales, l'agriculture familiale constitue un levier central de transformation des systèmes alimentaires. Elle représente plus de **570 millions d'exploitations agricoles dans le monde, soit près de 90% de l'ensemble des fermes, et assure environ 80% de la production alimentaire mondiale en valeur** (FAO, 2023). Cette contribution s'étend à la structuration des économies rurales, à la gestion des paysages agricoles et à la transmission des savoirs.

La reconnaissance progressive de l'agriculture familiale dans des instances internationales s'est construite au fil des décennies. Dès la Conférence mondiale sur la réforme agraire (1979), puis à travers la déclaration de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, les Nations Unies ont progressivement consolidé un cadre politique favorable.

Cette dynamique a débouché sur la proclamation de la Décennie de l'agriculture familiale 2019–2028, visant à intégrer pleinement ce modèle dans les stratégies de développement durable, en lien avec les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 13 (Action pour le climat).

Selon la définition adoptée par la FAO, l'agriculture familiale désigne une **organisation productive dans laquelle la gestion de l'exploitation et les activités agricoles reposent essentiellement sur le travail des hommes et femmes, avec une forte interdépendance entre structure familiale, logique économique et ancrage territorial** (FAO, 2019).

Ce type d'agriculture joue également un rôle social, culturel et environnemental, en lien avec les ressources locales et les savoirs endogènes. Elle se manifeste dans une grande diversité de configurations selon les contextes bioclimatiques, technologiques et institutionnels. Des exploitations maraîchères irriguées du Sahel aux élevages transhumants d'Afrique de l'Est, en passant par les rizières familiales d'Asie du Sud-Est ou les exploitations mécanisées en Europe, cette diversité illustre une capacité d'adaptation plurielle, soutenue par des systèmes techniques intégrés, une gestion multifonctionnelle et une forte résilience agroécologique.

Nonobstant cette importance structurelle, les exploitations familiales restent confrontées à des contraintes majeures. **Les fermes de moins d'un hectare, qui représentent 70% des exploitations agricoles mondiales, ne disposent que de 7% des terres cultivées, tandis que 1% des plus grandes exploitations contrôlent plus de 70% des surfaces agricoles** (FAO, 2023). Ce déséquilibre foncier illustre une distribution inégale de l'accès aux ressources productives, aggravée par un encadrement public insuffisant, des politiques d'aménagement rural faiblement coordonnées, et une sous-capitalisation chronique des infrastructures agricoles.

Les effets du changement climatique – tels que l'irrégularité des précipitations, la hausse des températures moyennes, ou l'érosion de la fertilité des sols – perturbent les équilibres agricoles dans de nombreuses zones rurales. Parallèlement, la volatilité des marchés, les fluctuations des prix agricoles mondiaux et les dépendances externes en intrants accentuent la vulnérabilité économique des exploitations. **Dans de nombreux pays à faible revenu, moins de 20% des producteurs familiaux ont accès à un financement formel** (IFAD, 2022).

Les femmes, qui représentent 43% de la main-d'œuvre agricole mondiale (HLPE, 2020), occupent une place déterminante dans les systèmes de production, la conservation des semences, l'économie de la famille et la gestion de la biodiversité. Néanmoins, leur accès au foncier, aux intrants, aux formations techniques et aux instances de gouvernance reste souvent limité, en raison de contraintes légales, institutionnelles ou socioculturelles persistantes.

En mobilisant une main-d'œuvre familiale, en intégrant les cycles écologiques dans la production, en valorisant les savoirs locaux et en s'ancrant dans les dynamiques de proximité, l'agriculture familiale contribue de manière essentielle à la souveraineté alimentaire des territoires, favorise la relocalisation des productions, la diversification des systèmes alimentaires et renforce la résilience des économies rurales face aux chocs.

2. Enjeux, débats et état des lieux en fin de la Décennie de l'agriculture familiale



À l'approche de l'échéance 2028, la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale reste marquée par une forte hétérogénéité. Si certains États ont élaboré des stratégies spécifiques ou renforcé leurs dispositifs existants, seuls **30% d'entre eux disposent à ce jour d'un plan d'action national structuré** (FAO, 2023). Le déploiement reste encore limité par des capacités institutionnelles inégales et des financements publics souvent en-deçà des besoins identifiés.

Le Plan d'action mondial adopté en appui à cette Décennie s'articule autour de sept axes stratégiques. Ensemble, ils offrent un cadre d'intervention cohérent pour adapter les politiques publiques, renforcer les services aux producteurs, et soutenir des trajectoires agricoles durables, inclusives et résilientes.

Sur le plan institutionnel, il s'agit avant tout de mieux intégrer l'agriculture familiale dans les politiques sectorielles et territoriales. Bien que des avancées aient été observées, la part des budgets agricoles des pays à revenu faible ou intermédiaire allouée aux producteurs familiaux reste faible – souvent inférieure à 25% (IFPRI, 2025).



Concernant l'avenir des jeunes en milieu rural, plusieurs initiatives locales ont été mises en place pour encourager leur installation, faciliter leur accès au foncier ou au crédit, et développer des formations adaptées aux réalités agricoles. Toutefois, la diffusion de ces programmes reste limitée à certaines zones ou filières.

S'agissant de l'égalité femmes-hommes, des programmes pilotes dans plusieurs pays ont permis d'améliorer l'accès des femmes à la propriété foncière, à des services de conseil agricole ou à des dispositifs de transformation artisanale. Si les effets sont encourageants localement, leur généralisation reste freinée par des contraintes juridiques, institutionnelles et culturelles.

Le rôle des organisations paysannes apparaît comme un levier central dans la structuration des filières, l'expression des besoins des producteurs, et la consolidation d'un dialogue avec les pouvoirs publics. Néanmoins, dans de nombreux contextes, ces organisations restent sous-dotées et insuffisamment reconnues dans les cadres de concertation nationaux.

En matière d'inclusion socioéconomique, plusieurs pays ont expérimenté des mécanismes de protection sociale en zone rurale, tels que les transferts monétaires ou les caisses de solidarité villageoise. Ces dispositifs ont permis de limiter la précarisation de certains groupes vulnérables, à condition d'être articulés à des politiques de développement productif.

Les enjeux environnementaux mobilisent quant à eux une diversité de pratiques fondées sur l'agroécologie : gestion intégrée des sols, diversification culturale, agroforesterie, adaptation des calendriers agricoles, etc. Ces approches permettent d'améliorer la résilience des systèmes, tout en réduisant leur dépendance aux intrants extérieurs (FAO, 2022). Leur déploiement à plus grande échelle reste toutefois conditionné par un accompagnement technique renforcé.



Enfin, les innovations sociales jouent un rôle croissant dans la relocalisation de la valeur ajoutée : transformation à la ferme, circuits courts, coopératives numériques, ou regroupements logistiques entre producteurs. Ces initiatives favorisent l'autonomie économique, mais rencontrent des difficultés en matière de financement, de reconnaissance et d'encadrement.

Certains dispositifs nationaux illustrent la diversité des approches possibles. Au Brésil, par exemple le Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar (PRONAF) associe crédits à taux bonifiés, appui technique et politique d'achats publics. Dans les régions ciblées, il a permis **une amélioration des revenus agricoles de près de 20 %** et favorisé la structuration de filières locales (Wesz Jr et al., 2021). Au Sénégal, des dispositifs de sécurisation foncière fondés sur la reconnaissance des droits d'usage ont été expérimentés dans plusieurs communes rurales. En attribuant des certificats fonciers reconnus au niveau local, ces démarches ont contribué à la réduction des conflits liés à l'accès à la terre et facilité la participation des femmes à la gestion des ressources.

L'avenir de l'agriculture familiale fait l'objet de débats nourris, en particulier autour de la question de la performance. Faut-il privilégier une intensification raisonnée à travers l'accès à des technologies performantes, ou renforcer la transition agroécologique en misant sur la sobriété, la diversité et l'ancrage local ? Ces visions ne sont pas nécessairement opposées, mais elles interrogent les orientations prioritaires des politiques publiques et les modalités de soutien.

Les crises récentes – instabilités socio-géopolitiques, inflation des intrants – ont rappelé la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et la nécessité de renforcer les systèmes agricoles de proximité. Dans ce contexte, les agricultures familiales apparaissent comme des acteurs centraux, capables de répondre aux besoins locaux tout en intégrant les enjeux de durabilité.

Renforcer le rôle des agriculteurs familiaux suppose toutefois d'aller au-delà des intentions, en s'appuyant sur des outils opérationnels, des financements stables et des partenariats étroits entre producteurs, décideurs publics, structures de recherche et société civile. Les cadres d'action doivent être adaptés aux réalités des territoires, différenciés selon les filières, et construits avec les acteurs concernés pour garantir leur appropriation et leur efficacité.

3. Modèle, impacts et limites



L'agriculture familiale n'est ni un vestige du passé ni un modèle rigide : elle se réinvente constamment, s'adaptant aux crises grâce à sa diversité et à son ancrage territorial. Elle excelle dans la gestion locale des ressources, la transmission des savoirs et la réponse aux besoins alimentaires des communautés. **Avec plus de 90 % des exploitations mondiales de moins de 5 hectares** (FAO, 2023), elle représente un mode d'organisation particulièrement adapté aux territoires ruraux, caractérisé par une forte hétérogénéité structurelle et une capacité d'adaptation éprouvée face aux chocs.

Les formes d'innovation locale – transformation artisanale, circuits courts, mutualisation d'outils logistiques – participent à la création de valeur ajoutée et à la relocalisation des systèmes alimentaires. **Dans certaines régions d'Amérique latine, la transformation à la ferme permet d'accroître jusqu'à 30 % la valeur des produits bruts** (FAO, 2022).

En Europe, les circuits courts ont connu une croissance de plus de 25 % depuis 2010, contribuant à la structuration de marchés de proximité. Toutefois, l'appropriation des outils numériques reste très inégale : **seuls 15 % des producteurs familiaux en Afrique ont accès aux applications agricoles ou aux données météorologiques en temps réel, en raison de l'insuffisance des infrastructures rurales** (IFAD, 2022).

Les pratiques familiales jouent également un rôle significatif dans la préservation de la biodiversité cultivée. **En Afrique de l'Ouest, elles assurent la conservation de près de 80 % des variétés traditionnelles de céréales** (Blanfort et al., 2025), tout en limitant le recours aux intrants chimiques. Cette moindre dépendance contribue à **contenir la dégradation des sols, qui touche environ 33 % des terres agricoles à l'échelle mondiale** (FAO, 2023).



Nonobstant ces apports, les exploitations familiales restent confrontées à des contraintes structurelles importantes. L'appui public demeure faible, avec **moins de 10 % des financements agricoles mondiaux alloués directement aux producteurs familiaux** (IFPRI, 2025).

Dans de nombreux pays, les organisations paysannes peinent à accéder aux espaces de dialogue politique et à exercer une influence effective sur les priorités de développement rural. Les écarts de productivité sont également marqués : **les rendements céréaliers atteignent en moyenne 1,5 tonne par hectare en Afrique subsaharienne, contre 5 tonnes dans plusieurs pays asiatiques** (FAO, 2023), en partie en raison d'un accès différencié à la recherche appliquée, aux services de conseil et aux marchés.

L'amélioration des performances de l'agriculture familiale passe par des investissements ciblés : renforcement des capacités des producteurs, développement des services, accès sécurisé au foncier et aux débouchés commerciaux. Ces efforts doivent être articulés à des politiques publiques cohérentes, territorialisées et co-construites avec les acteurs concernés. L'objectif n'est pas d'homogénéiser les modèles, mais de créer les conditions d'une transformation durable, inclusive et contextualisée des systèmes agricoles.



4. Perspectives de l'agriculture familiale



Dans un contexte de déséquilibres croissants, marqué par une **insécurité alimentaire qui touche encore plus de 800 millions de personnes dans le monde** (FAO, 2023), l'agriculture familiale constitue un levier stratégique pour répondre à des défis multiples. Elle joue un rôle structurant dans la production alimentaire — **assurant environ 70 % de l'approvisionnement dans les pays en développement** — **tout en contribuant à la stabilité des territoires où résident près de 45 % de la population mondiale** (IFAD, 2022).

Au-delà de sa fonction productive, l'agriculture familiale se situe aujourd'hui au croisement des transitions économique, sociale et écologique. Son ancrage territorial, sa gestion différenciée des ressources et sa capacité d'organisation collective en font un modèle pertinent pour accompagner les transformations en cours. Toutefois, pour que cette contribution soit pleinement reconnue et soutenue, plusieurs leviers doivent être activés.

La première condition est la reconnaissance claire de son apport à l'intérêt général. Cela suppose une meilleure intégration de ce modèle dans les politiques publiques liées à l'aménagement du territoire, à la transition climatique, à la santé publique ou encore à la cohésion sociale. Des exemples concrets, **comme en Asie où des programmes de recherche participative ont permis une augmentation de 15 % des rendements agricoles en cinq ans** (Blanfort et al., 2025), montrent les effets positifs d'un accompagnement adapté aux réalités locales.

La diffusion de pratiques agricoles durables constitue un autre axe prioritaire. **Des systèmes intégrant la rotation des cultures, l'agroforesterie ou la gestion écologique des sols ont permis d'augmenter la résilience climatique des exploitations de plus de 30 %, tout en réduisant la dépendance aux intrants extérieurs** (FAO, 2022). Le développement de ces pratiques reste toutefois conditionné par un appui technique de proximité, un cadre incitatif clair et des investissements ciblés.

Les dynamiques collectives portées par les organisations paysannes jouent ici un rôle décisif. En structurant les échanges techniques, en facilitant l'accès aux marchés ou aux services, et en participant à la concertation territoriale, elles contribuent à une transformation concrète des systèmes agricoles. Leur renforcement institutionnel, économique et politique demeure une condition essentielle pour permettre une gouvernance partagée du développement rural.

Enfin, les partenariats entre producteurs, pouvoirs publics, acteurs de la recherche et secteur privé sont appelés à jouer un rôle accru. L'expérience du Vietnam, où des réformes orientées vers les marchés agricoles ont permis de réduire la pauvreté rurale de moitié en deux décennies, illustre le potentiel de collaborations équilibrées, à condition qu'elles s'appuient sur des mécanismes de régulation adaptés et inclusifs.



Placer l'agriculture familiale au cœur des stratégies de développement implique donc des engagements stables, un accompagnement différencié selon les territoires, et une reconnaissance renforcée des acteurs qui la portent. À cette condition, elle pourra continuer de contribuer à la construction de systèmes alimentaires plus durables, équitables et résilients.

Bibliographie

- Béliers, J.-F., Bonnal, P., Bosc, P.-M., Losch, B., Marzin, J., & Sourisseau, J.-M. (2013). Les agricultures familiales du monde : définitions, contributions et politiques publiques. CIRAD / AFD.
- Blanfort, V., Demenois, J., & Hrabanski, M. (2025). L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde face au changement climatique : enjeux pour les Suds. Éditions Quæ.
- Conseil économique, social et environnemental (2014, décembre). L'agriculture familiale : Avis présenté par Mme Martine Laplante, rapporteuse. CESE.
- IFAD – International Fund for Agricultural Development (2022). Rural Development Report 2022: Creating opportunities for rural youth. Rome.
- IFPRI – International Food Policy Research Institute (2025, mai). Rapport 2025 sur les politiques alimentaires mondiales : Politiques alimentaires, leçons et priorités pour un monde en mutation. IFPRI.
- FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2019). Plan d'action global – Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019–2028.
- FAO – Secrétariat conjoint de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2023). Les agriculteurs familiaux en clé de voûte pour atteindre les ODD.
- Laplante, M. (2025, juin). L'agriculture familiale 2014–2026. Conseil économique, social et environnemental.
- Wesz Junior, V. J., Piras, S., Grisa, C., & Ghinoli, S. (2021). "Assessing Brazilian agri-food policies: What impact on family farms?"